



La violence sexuelle et les médias sociaux : élaborer un cadre de prévention

Résumé

Jordan Fairbairn, candidate au doctorat,
Université Carleton
Professeure Rena Bivens,
Université Carleton
Professeure Myrna Dawson,
Université de Guelph
Août 2013



Introduction

La violence sexuelle et les médias sociaux : élaborer un cadre de prévention étudie le lien entre la violence sexuelle et les médias sociaux et met l'accent sur les jeunes. Ce projet, basé à Ottawa, comprend quatre parties :

- (1) examen de la documentation sur la violence sexuelle, les médias sociaux et les jeunes;
- (2) sondage auprès d'intervenants de l'Ontario;
- (3) entrevues avec des participants d'Ottawa;
- (4) survol du contenu des médias sociaux.

Ce projet de recherche vise à étudier le lien entre la violence sexuelle et les médias sociaux chez les jeunes. Il propose également des recommandations visant à stimuler les discussions sur l'élaboration de programmes de prévention et sur l'évaluation à Ottawa.

Les résultats et les recommandations du rapport préliminaire seront divulgués à la présentation « La violence sexuelle, les médias sociaux et les jeunes », qui se tiendra le mardi 28 mai 2013 à Ottawa. Des groupes de consultation se réuniront ensuite, et leurs commentaires seront intégrés à la version définitive du rapport.

Principaux concepts et examen de la documentation

Dans le présent rapport, le terme « violence sexuelle » se définit comme suit : « tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avances de nature sexuelle, ou actes visant un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne qui font appel à la coercition et qui sont commis par une personne indépendamment de sa relation avec la victime, dans tout contexte » (Sexual Violence Research Initiative, 2013). La violence sexuelle touche des hommes et des femmes de tous âges, mais les jeunes femmes sont plus susceptibles d'en être victimes, et les jeunes hommes, d'en être les auteurs (Johnson et MacKay, 2011). La violence sexuelle associée aux médias sociaux dépasse la violence physique. Elle devient une forme de violence émotive, psychologique et verbale.

Par « médias sociaux », on entend le « large éventail de services Internet et mobiles qui permettent aux utilisateurs de participer à des échanges en ligne, de diffuser du contenu qu'ils ont eux-mêmes créé et de se joindre à des communautés électroniques » (Dewing, 2012, p. 1). Le présent rapport porte principalement sur les sites de réseautage social comme Facebook, YouTube et

Twitter. Ce choix a été guidé par les recherches menées sur le sujet ainsi que par de récents cas très médiatisés.

Enfin, le groupe des « jeunes » comprend les personnes de 12 à 24 ans. Bon nombre d'entre eux utilisent régulièrement les médias sociaux, mais pas tous (Cohen et Shade, 2008). Selon un sondage mené par Ipsos Reid (2012), de nos jours, la majorité des adolescents canadiens possèdent un ordinateur (83 %) ou un téléphone cellulaire (67 %), ou peuvent en utiliser un régulièrement. Ils passent en moyenne trois heures par jour en ligne, et la majorité d'entre eux visitent des sites comme YouTube (79 %) et des réseaux sociaux (69 %). En outre, ils communiquent principalement par envoi de messages textes (54 %) ou par les réseaux sociaux (48 %) (Ipsos Reid, 2012).

L'examen de la documentation portait sur des domaines de recherche connexes, notamment la cyberintimidation, la violence conjugale et la violence dans les fréquentations sur Internet, le cyberharcèlement le sextage, l'exploitation des enfants et le trafic sexuel. Nous utiliserons dans le présent rapport les termes « victime » et « survivant ». Dans certains cas, nous devons utiliser les deux termes afin de bien illustrer le fait qu'il arrive que les survivants de la violence sexuelle soient ensuite victimes d'intimidation et de harcèlement sexuels. Certains ne survivent pas à ces mauvais traitements.

Certains cas se sont récemment soldés par le suicide de jeunes femmes comme Rehtaeh Parsons et Audrie Potts, nous rappelant les conséquences énormes de la violence sexuelle ainsi que les dommages et la revictimisation supplémentaires dans les cas de violence et de harcèlement sur les médias sociaux.

Les recherches sur la violence sexuelle et les médias sociaux nous révèlent que :

- *Nous en connaissons très peu sur la violence et le harcèlement en ligne de nature sexuelle.*
- *La majorité des actes de violence sexuelle associés aux médias sociaux ne sont pas signalés.*
- *Les médias sociaux peuvent faciliter l'adoption ou la poursuite de comportements abusifs.*
- *Nous ne possédons à l'heure actuelle que des données préliminaires sur la victimisation, mais il semble que les jeunes femmes et les filles soient plus susceptibles d'être victimes de violence sexuelle associée aux médias sociaux.*

En outre, les recherches mettent en évidence les priorités suivantes en ce qui a trait à la prévention de la violence sexuelle associée aux médias sociaux :

- *Nous devons saisir les particularités des médias sociaux et comprendre qu'ils ne sont pas la cause première de la violence sexuelle.*
- *Nous devons appuyer et améliorer les compétences des enfants, des adolescents et des parents en matière de médias numériques.*
- *Nous devons inciter les jeunes et les parents à définir ce qu'est une relation saine et à établir de telles relations sur les médias sociaux.*
- *Nous devrions nous inspirer de programmes de sensibilisation et de mobilisation des témoins qui visent à prévenir la violence sexuelle.*
- *Nous devons élaborer des programmes guidés par les jeunes qui tiennent compte des différentes façons dont ceux-ci utilisent et abordent les médias sociaux.*

Sondage

En février et en mars 2013, l'équipe de recherche a recueilli 187 réponses d'organismes communautaires, d'éducateurs, d'activistes de la prévention de la violence et d'employés de première ligne de l'Ontario.

Sensibilisation

La majorité des répondants étaient au courant de situations de violence sexuelle associées aux médias sociaux survenues dans leur communauté :

- 79 % étaient au courant d'une situation dans laquelle une personne avait utilisé les médias sociaux pour contrôler ou harceler un partenaire ou un ancien partenaire.
- 76 % étaient au courant de la publication ou de la circulation de photos ou de messages intimes sans consentement.
- 65 % étaient au courant de la publication ou de la circulation de messages ou d'images constituant du harcèlement ou de la violence sexuelle.
- 52 % étaient au courant d'une situation dans laquelle les médias sociaux avaient été utilisés aux fins d'exploitation sexuelle de mineurs.
- 10 % n'étaient au courant d'aucune situation de violence, d'abus ou de harcèlement associée aux médias sociaux dans leur communauté.

Mise en évidence et évaluation

Les réponses du sondage soulignent que la violence sexuelle associée aux médias sociaux reflète un problème plus large de violence et de harcèlement dans la société. Elles ont toutefois mis en évidence quelques thèmes précis, soit la localisation et le cyberharcèlement, la diffusion non autorisée d'images et de messages textes à caractère sexuel, l'intimidation et le harcèlement visant les survivants d'agressions sexuelles ainsi que le recours à la tromperie et à l'anonymat.

Il semble que bon nombre de gens soient au courant de situations de violence et d'abus associées aux médias sociaux, mais que ni les personnes ni les organismes interrogés n'assuraient le suivi de ce type de cas précis. Ainsi, la plupart de nos connaissances sur le sujet sont informelles et anecdotiques. En outre, nous en savons très peu sur la façon dont se vit la violence sexuelle associée aux médias sociaux en fonction non seulement du sexe et de l'âge, mais aussi de l'origine ethnique, de l'orientation sexuelle, de la santé mentale, de la présence d'un handicap, de la classe sociale, du statut d'immigration ou du sans-abrisme.

Le sondage a permis d'émettre les conclusions suivantes en matière de cyberintimidation et de violence sexuelle :

- Il est important de reconnaître que bon nombre de cas de cyberharcèlement présentent une dimension de violence sexuelle.
- Les médias sociaux ne causent pas l'intimidation et la violence sexuelle, mais ils influencent la forme que celles-ci adoptent.
- Il est important de reconnaître que la cyberintimidation et la violence sexuelle entraînent des dommages importants.
- La cyberintimidation et la violence sexuelle comportent des éléments de non-respect du consentement, de jeux de pouvoir et de contrôle.

Prévention

En Ontario, de nombreuses campagnes de prévention de la violence sexuelle ont recours aux médias sociaux; certaines portent justement sur la violence sexuelle associée à ces modes de communication (p. ex., Traçons les limites). Dans l'ensemble, peu de travaux fondés sur les données portent sur la violence sexuelle. Il ne semble exister aucune initiative de prévention comportant une évaluation formelle et portant sur la violence sexuelle et les médias sociaux. Environ le tiers (35 %) des répondants ont laissé entendre que le manque de financement et de ressources était le principal obstacle à la prestation de programmes dans ce domaine. Les besoins et les problèmes suivants ont également été mis en évidence :

- Évolution rapide du contexte des médias sociaux et nécessité d'offrir au personnel et aux bénévoles du soutien et de la formation en matière de technologies;
- Manque de données et d'évaluations;
- Nécessité de faire participer les parents et de collaborer avec eux;
- Difficultés de diffuser le message à un large public.

Des répondants ont également signalé certains problèmes associés aux stratégies de sécurité actuelles ainsi qu'à la diffusion des messages de prévention portant sur les médias sociaux et la violence sexuelle. La mesure et l'évaluation des programmes de prévention de la violence sexuelle associée aux médias sociaux constituent un important domaine émergent.

Entrevues

En mars et en avril 2013, l'équipe de recherche a réalisé auprès d'intervenants d'Ottawa huit entrevues de suivi, lesquelles ont permis aux participants de préciser leurs réponses au sondage. L'équipe de recherche a également recueilli d'autres commentaires sur la façon d'aborder la prévention de la violence sexuelle chez les jeunes d'Ottawa.

Les entrevues ont permis de cibler les grandes orientations suivantes :

- Nous devons sensibiliser les gens à la violence sexuelle associée aux médias sociaux chez les jeunes et dans la communauté en général.
- Nous devons nous pencher sur les problèmes associés à l'anonymat que procure Internet ainsi qu'à la cruauté qui peut en découler.
- Nous devons stimuler les discussions sur le consentement et approfondir les tensions entre l'autoprotection et la condamnation des victimes.
- Nous devons mobiliser les parents et les témoins.
- Nous devons accorder la priorité à la formation et à l'élaboration de ressources visant à approfondir le sujet de la violence sexuelle associée aux médias sociaux.

Survol du contenu des médias sociaux

Les initiatives de prévention de la violence sexuelle peuvent toucher un public plus large et plus diversifié lorsqu'elles font de la sensibilisation sur les médias sociaux. La plupart des campagnes de sensibilisation ont recours à la diffusion de renseignements, à la distribution de ressources ou à la démystification en vue de stimuler les discussions sur la violence sexuelle et l'évolution graduelle des comportements. Les résultats du survol effectué (annexe I) présentent différents types d'initiatives de prévention et de sensibilisation menées par une vaste

gamme d'organismes et de personnes qui s'occupent de cas de violence sexuelle, principalement des programmes ontariens.

Recommandations

(À intégrer et à mettre à jour en fonction des commentaires et des mesures à prendre formulées dans le cadre de la consultation communautaire tenue le 28 mai 2013 à Ottawa) :

Comprendre la violence sexuelle associée aux médias sociaux :

- 1) *Aborder la prévention en reconnaissant d'abord que les jeunes ne constituent pas un groupe homogène et que leur expérience de la violence sexuelle associée aux médias sociaux est influencée par de nombreux facteurs, notamment le genre, les antécédents de racisme, l'orientation sexuelle, la présence d'un handicap et la santé mentale.*
- 2) *Voir les médias sociaux comme un élément qui facilite la violence sexuelle ou qui y est associé, et non comme une cause.*
- 3) *Éviter de condamner les victimes dans les cas portant sur des jeunes, leur sexualité et l'exploration sexuelle. Les conseils en matière de sécurité en ligne offrent une certaine protection, mais ils ne représentent pas la voie vers la prévention.*

Repérer les cas de violence sexuelle associée aux médias sociaux :

- 4) *Favoriser l'échange de connaissances et la collaboration entre les différents intervenants en prévention de la cyberintimidation et de la violence sexuelle.*
- 5) *Inciter les jeunes et leurs parents à définir ce qu'est une relation saine et à établir de telles relations dans la vie comme sur les médias sociaux.*

Prévenir la violence sexuelle associée aux médias sociaux :

- 6) *Déterminer des mesures liées à la violence sexuelle associée aux médias sociaux et élaborer des stratégies d'évaluation des programmes.*
- 7) *Appuyer et améliorer les compétences des jeunes et des parents en matière de médias numériques.*

- 8) *Offrir aux éducateurs et aux employés de première ligne des possibilités et des ressources en matière de formation et d'élaboration de programmes relatifs aux médias sociaux.*
- 9) *Voir les médias sociaux comme un outil de prévention et cesser d'utiliser en ligne des stratégies conçues pour les médias conventionnels. Viser l'offre de programmes interactifs ayant recours à plusieurs sites lorsque c'est possible.*
- 10) *Mettre l'accent sur l'adoption de nouvelles approches dans le cadre desquelles les jeunes participeront à tous les aspects de l'élaboration des programmes de prévention.*

Ce rapport présente un résumé de l'article de recherche portant sur la violence sexuelle associée aux médias sociaux rédigé en mai 2013 par Jordan Fairbairn, D^{re} Rena Bivens et D^{re} Myrna Dawson. Vous trouverez le rapport complet dans la section « Violence envers les femmes » sous l'onglet « Publications » du site Web de Prévention du crime Ottawa, à l'adresse <http://www.preventionducrimeottawa.ca/>. Veuillez noter que le rapport complet n'est disponible qu'en version anglaise.

Références

COHEN, N., et L. R. SHADE. « Gendering Facebook: Privacy and Commodification », *Feminist Media Studies*, vol. 8, n° 2, 2008, p. 208–212.

Traçons les limites : <http://traconsleslimites.ca/>.

IPSOS REID. « The Ipsos Canadian Inter@active Reid Report 2012 Fact Guide: The Definitive Resource on Canadians and the Internet », 2012. Sur Internet : <URL : www.ipsos.ca/common/dl/pdf/Ipsos_InteractiveReidReport_FactGuide_2012.pdf>.

JOHNSON, H., et J. MACKAY. *Building Prevention: Sexual Violence, Youth, and Drinking*, 2011. Sur Internet : <URL : www.crimepreventionottawa.ca/uploads/files/publications/bullding_prevention_final_report.pdf >.

SEXUAL VIOLENCE RESEARCH INITIATIVE. *Sexual Violence Research Agenda*, 2013. Sur Internet : <URL : www.svri.org/agenda.pdf>.

Remerciements

Nous tenons à remercier Amber Moore pour son aide lors des recherches menées pour le présent rapport ainsi que tous les participants au sondage et aux entrevues pour leur contribution. Le présent projet a été financé par Prévention du crime Ottawa et dirigé par la Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes.



CRIME
PREVENTION
OTTAWA



PRÉVENTION
DU CRIME
OTTAWA

Crime Prevention Ottawa
Partners for a safer community

110 Laurier Avenue West, Ottawa, ON K1P 1J1

Tel: **613 580 2424**, ext. **22454**

Fax: **613 580 2593**

Email: cpo@ottawa.ca

crimepreventionottawa.ca

Prévention du Crime Ottawa

Ensemble vers une communauté plus sécuritaire

110, av. Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Tél. : **613 580 2424**, poste **22454**

Télééc. : **613 580 2593**

Courriel : pco@ottawa.ca

preventionducrimeottawa.ca

